

Huile de palme dans l'alimentation, quels risques pour la santé ?

L'utilisation de l'huile de palme par l'industrie agroalimentaire a fortement augmenté depuis quelques temps puisque ce sont 42 millions de tonnes qui ont été utilisées l'an dernier. En Suisse sa consommation a été multipliée par trois. Outre l'expansion de palmistes qui sont à l'origine de la destruction rapide des forêts tropicales dans le Sud-Est asiatique cette huile de palme n'est pas meilleure que les huiles hydrogénées puisqu'elles contiennent environ 50% d'acides gras saturés aussi nocifs pour les artères que les acides gras trans, favorisant ainsi le mauvais cholestérol et les maladies cardio-vasculaires.

Environ la moitié des aliments préemballés vendus contiennent de l'huile de palme. Cela va des produits de boulangerie, des frites, des soupes, des plats préparés et des aliments pour bébé entre autre et il n'est pas facile de débusquer la présence de ces huiles puisque à l'étiquetage il est souvent mentionné simplement « huile ou graisse végétale ».

Cette huile de palme vise à remplacer, vu son faible coût de production, les huiles de colza, de tournesol ou de soja dont la présence en acides gras ont été limitée à 2% dans les préparations alimentaires.

Cette graisse de palme, solide à température ambiante, est celle qui remplace le mieux les huiles hydrogénées qui sont aujourd'hui pointées comme étant des pourvoyeuses d'acides gras trans nocifs pour la santé mais qui au final ne semble pas plus bénéfique.

Ce sont 12'500 tonnes de cette huile qui ont été fournies à Migros et ses fournisseurs ainsi qu'à la Coop en 2008.

Je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

Qu'en est-il exactement de la nocivité supposée de l'huile de palme pour la santé publique ?

Si elle est réellement réputée nocive quels sont les mesures que le CE va prendre ?

Est-il possible dans l'avenir d'avoir un étiquetage clair et précis sur les emballages ?

Existe-t-il une autre alternative à l'utilisation d'huiles hydrogénées ou d'huile de palme ?

Prilly, le 24 novembre 2009

Véronique Hurni  
Députée



Ne souhaite pas développer

sk  
lm  
m